



## Liminaire CGT CTL du 16/10/2017

Le 10 octobre dernier toutes les OS de la fonction publique ont appelé à une journée d'action et de grèves. A la DGFIP 32,50 % des agents (chiffre de la direction) se sont mis en grève tous grades et directions confondus.

**Dans l'Aude** c'est 43,30 % des agents et plus précisément 62 % dans les SIP-CDI-CDIF et 0 % de cadre A+, 40 % dans les SIE, SIP-SIE, PRS et 0 % pour les cadres A+, 57 % dans les trésoreries et 40 % pour les cadres A+, 48% dans les SPF(-E) et 0 % pour les cadres A+. les sites de Bram, Castelnaudary, Couiza, Cuxac, Ginestas, Quillan, Limoux, Narbonne et la Cité administrative de Carcassonne étaient fermés au public.

Cette grève est le rappel des carences de l'administration en termes de conditions de vie au travail. Aujourd'hui à la DGFIP et à la DDFIP, on vit mal au travail. On a perdu le sens de notre travail sous le coup des réformes permanentes, et de budgets toujours plus maigres. On ne sait rien nous annoncer d'autre !

**Vous ne pouvez nier ce ras-le-bol** et une situation continuellement dégradée dans les services. **C'est pourquoi nous vous demandons :**

*d'interpeller le DG pour qu'aucune suppression d'emploi n'ait lieu dans le département,*

*l'abandon des projets de fermetures des trésoreries de Capendu et Couiza ainsi que des transferts du recouvrement de l'impôt,*

*de lancer une consultation et un débat avec les usagers, les élus et les agents sur nos services publics fiscaux, comptables et fonciers et leurs implantations, le comblement de tous les postes vacants,*

*un état des lieux avec les agents de l'accomplissement de nos missions, service par service,*

*un moratoire sur les restructurations départementales en tout genre tant que cet état des lieux n'est pas réalisé,*

*de faire ouvrir des négociations sur un plan de qualification,*

*de demander l'abandon du rifseep au 01.01.2018,*

*de garder nos services RH sur Carcassonne, contre leur transfert à Montpellier dès 2018 dans le cadre du CS-RH de l'arc méditerranéen,*

*un plan départemental pour avoir le droit de se garer à proximité de son travail en l'absence de transport public efficient.*

Concernant les fermetures des trésoreries de **Couiza et Capendu**, rien dans les documents que vous fournissez pour ce CTL ou rien depuis le 13 juillet ne les justifie. Nous apporterons de nouveaux éléments à ce CTL.

**Depuis le dernier Comité Technique de l'Aude, l'actualité a aussi été marquée par le projet de Loi de finances et de budget de l'État pour l'année à venir.**

C'est le 27 septembre que le 1<sup>er</sup> ministre Philippe a annoncé les mesures fiscales et la répartition du budget de l'État. Nous ne reviendrons pas sur toutes les mesures fiscales, nous en avons déjà parlé lors du précédent CTL. Il y en a cependant quelques-unes que nous n'avions pas pu aborder comme la taxe à 20% sur les salaires dépassant 150.000 euros qui sera supprimée. L'extension de la taxe sur les transactions financières aux opérations dénouées dans la même journée, qui devait entrer en vigueur au 1er janvier, est également abrogée. Emmanuel Macron s'assoit sur une taxe qui rapporterait chaque année 2 à 4 milliards d'euros en France et 22 milliards en Europe.

Le gouvernement rappelle que d'autres dispositions dites "d'attractivité" qui ne relèvent pas directement de la fiscalité, sont prévues, en particulier l'exclusion des bonus différés dans le calcul des indemnités de licenciement.

**Nous avons encore en tête les paroles de notre comique attitré M. Darmanin :** « Je souhaite, je le répète, vous tenir un discours de vérité : nous n'avons pas les moyens d'augmenter le point d'indice des fonctionnaires ».

Nous ne détaillerons même pas des mesures fiscales pour les richards et ses 3 milliards de perte pour le budget à cause de la transformation de l'ISF en IFI.

Sur le budget 2018, les objectifs d'économies sont de 16 milliards contre 20 milliards annoncés cet été : 7 milliards d'euros pour l'État, 3 milliards pour les collectivités territoriales, 6 milliards pour la Sécurité sociale.

**Plusieurs ministères voient ainsi leurs portefeuilles gouvernementaux grossir**, tandis que d'autres payent le prix fort des économies promises par l'exécutif.

La ministre des Armées Florence Parly obtient la plus belle rallonge avec 1,7 milliard d'euros supplémentaire et 500 emplois. L'arsenal nucléaire profite du contexte haussier avec + 4,5 % et le lancement d'un sous-marin Barracuda. 650 millions seront consacrés aux surcoûts des opérations extérieures. Le budget militaire atteindra 1,82% du PIB (contre 1,77% en 2017). Le ministère de la Justice augmente de 4% son enveloppe budgétaire. Près de 1.000 emplois supplémentaires devraient ainsi être créés dans l'appareil judiciaire surtout pour les prisons .... Le ministère de l'Intérieur avec la Police gagne 490 millions et la création de 1500 postes.

**Les coups de rabot** touche les couches populaires avec moins 1,5 milliards pour le ministère du travail et des baisses d'effectifs à Pôle Emploi, 1,7 milliards en moins pour le ministère du logement (avec notamment

la baisse des APL), 1650 emplois de moins au ministère des finances, moins 160 à la Culture, moins 500 aux solidarités, moins 1300 à la transition écologique, moins 200 à l'agriculture et alimentation etc etc Les suppressions nettes de fonctionnaires d'État atteignent donc le chiffre de 300 ...

**Un journaliste du 20h s'empresse de demander à Darmanin** si le gouvernement allait tenir ses annonces de 50.000 suppressions de fonctionnaires d'État (et 120 000 fonctionnaires au total) alors que seulement 300 suppressions nettes ressortent de ce premier budget. Darmanin rassure le journaliste pour dire que la promesse serait tenue mais qu'il était compliqué de se débarrasser de 10.000 fonctionnaires sans avoir eu un « débat » sur les missions de l'État et des services publics, comprenons sans avoir discuté quelles missions abandonnées ou transférer à la sphère privée du profit. C'est justement ce que prévoit les « Etats généraux de la fonction publique » lancés par le gouvernement de octobre à janvier 2018.

**Qui peut croire aux belles paroles sur notre rôle alors même** qu'une nouvelle fois en 2018 nous devrions subir la plus grosse part des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État, alors que l'horizon tracé n'est que rétrécissement de notre réseau et restructurations... Nous ne pouvons nous contenter des propos convenus de ministre qui nous « aime », nous trouve « stratégique » et bien d'autres choses. Nous ne voulons pas de compliment : nous voulons des actes, des moyens, pour notre administration. Nous qui connaissons les missions, nous voulons être entendus pour les organiser !

**Le 1<sup>er</sup> ministre rajoute à cela une lettre du 26 septembre qui s'adresse à ses ministres** pour un plan de transformation dénommé CAP 22 pour Comité d'Action Publique 2002. **Extraits** : « Les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de réduction de la dépense publique impliquent de revoir profondément et durablement les missions de l'ensemble des acteurs publics que sont l'État, les opérateurs, les collectivités territoriales, les organismes de sécurité sociale. Afin d'appuyer vos réflexions dans cet exercice indispensable d'examen des politiques publiques, j'ai décidé de mettre en place un comité de revue des missions et des dépenses publiques. C'est l'objet du Comité Action publique 2022 (CAP 22). Composé de personnalités qualifiées françaises ou étrangères, de chefs d'entreprises, de parlementaires, d'élus locaux et de hauts fonctionnaires, ce comité sera chargé de produire un rapport d'ici la fin du 1er trimestre 2018 identifiant des réformes structurelles et des économies significatives et durables, sur l'ensemble du champ des administrations publiques. À cette fin, ce Comité s'interrogera sur l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions. »

**Ce n'est pas le message du 28 septembre de la DG sur Ulysse** qui dit qu'on a pu éviter le pire pour cette année, et annonce clairement par la suite les suppressions qui nous convaincront. Au contraire, ce CTR et les sujets à l'ordre du jour nous prouvent que les logiques à l'oeuvre (concentration des missions, d'éloignement de l'utilisateur) sont toujours bien l'alpha et l'oméga de la réflexion de la direction. **Depuis nombre de CTL, nous vous expliquons** que ces logiques ne sont pas bonnes pour notre administration. Vous, vous décidez de poursuivre au mépris de notre avis, ceux qui vivent au jour le jour ces missions et les connaissent parfaitement.

**Ce 1<sup>er</sup> budget de Macron** renforce donc bien l'arsenal le plus répressif de l'État : armée, police, gendarmerie, prisons. Il est sans doute le point de départ d'une vaste réorganisation de l'appareil d'État du capitalisme français considéré en retard face à ses concurrents.

**Dernière minute !** Lors d'un groupe de travail prévu le 19 octobre, l'administration veut imposer entre autres :

- la suppression de l'affectation nationale à la RAN mission/structure pour une **affectation uniquement au département pour tous les agents A, B et C** ;
- la suppression du mouvement complémentaire pour les C ;
- le blocage pendant 3 ans sur le poste de 1<sup>ère</sup> affectation (après recrutement ou promotion) pour tous les agents A, B et C ;
- un délai de séjour entre deux mutations qui passe d'un an à deux ans ;
- etc.

Certaines propositions de fiches prendraient effet dès 2018, d'autres les années suivantes ...

**Il semble qu'il n'y ait pas 36 moyens** de stopper les injustices que nous subissons et de gagner un service public, fiscal, foncier et comptable de qualité. Comme pour les transporteurs routiers récemment (et à deux reprises) ou comme en Guyane, seule la lutte peut vous faire reculer.

Nous appelons les agents des finances publiques, comme tous les salariés, à être dans un processus de lutte unitaire et de grève, **pour la plate-forme fonction publique** pour nos revendications locales, pour défendre le code du travail, **contre le démantèlement de nos droits, et pour améliorer nos garanties, nos rémunérations et nos conditions de travail.**

**Consultez sans modération le site de la section de l'Aude :**

<http://www.dgfip.cgt.fr/11/>